

Metz, le 8 décembre 2020

Service aménagement biodiversité eau
Unité nature et prévention des nuisances
Secrétariat de la Commission
Départementale pour la Préservation
des Espaces Naturels, Agricoles et
Forestiers
Affaire suivie par :
Jeanne CAMPADIEU
Tél : 03 87 34 33 95
E-mail : jeanne.campdieu@moselle.gouv.fr

Le directeur départemental des Territoires de la Moselle
à
Monsieur le Président
de la Communauté de Communes de la Houve et du
Pays Boulageois
29 a rue de Sarrelouis BP 27
57220 BOULAY
Mail : contact@cchpb.net

OBJET : Avis CDPENAF sur la révision de la carte communale de COUME
RÉF. :
P.J. :

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la révision de la carte communale de COUME, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courrier reçu le 09/10/2020.

Lors de sa réunion du 08/12/2020, cette Commission a examiné votre projet et a émis un avis FAVORABLE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Chef du Service Aménagement, Biodiversité, Eau


Olivier ARNOULD

Copie à : CC de la Houve et du Pays Boulageois – Clément PAHIN (clement.pahin@cchpb.net)
Cabinet HELSTROFFER (herve.helstroffer@geometre-expert.fr)
DDT – Agnès SUZZI (agnes.suzzi@moselle.gouv.fr)
Sous-préfecture de FORBACH/BOULAY MOSELLE (sp-forbach-boulay-moselle@moselle.gouv.fr)